



J10-DEVENIR OEA S / AEO S SÛRETÉ-SÉCURITÉ

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Blended

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs des services Douane, Logistique, Import, Export, Supply chain, Qualité, juridique, informatique, etc.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- de connaître quels sont les différents critères et sous-critères à remplir pour l'autorisation OEA-S ;
- identifier les risques de non-conformité portant sur le critère de sûreté-sécurité du 39 e) du CDU ;
- identifier quels sont les avantages de l'OEA-S ;
- connaître le déroulement d'un audit OEA-S.



Description

1. Présentation de la Cellule OEA (DGDDI), contextualisation et organisation

- Activités de la DGDDI sur l'OEA
- Historique de l'OEA (c-tpat, cadre SAFE et programme OEA de l'UE)
- Organisation du programme OEA en France (Cellule OEA, Services régionaux d'audit) et outils nationaux au service des opérateurs (guide OEA pour les opérateurs et circulaire du 27 janvier 2022)
- Avantages OEA (notamment point Accords de reconnaissance mutuelle, qui concernant surtout le volet sécurité-sûreté)
- Déroulement d'un audit OEA-S

2. Présentation du critère 39 e) du Code des douanes de l'Union (et article 28 du règlement d'exécution) concernant la sécurité-sûreté dans le cadre de l'autorisation OEA

Présentation et analyse détaillées des 8 sous-critères de l'article avec exemples sous forme de cas pratiques :

- Protection des bâtiments contre les intrusions
- Mesures de contrôle des accès
- Mesures de sécurisation de la marchandise et des unités de fret
- Mesures d'identification et de suivi des partenaires commerciaux
- Enquêtes de sécurité pour les employés ou futurs employés affectés à des postes sensibles
- Procédures de sécurité appropriées e ce qui concerne les prestataires de services travaillant pour le compte du demandeur
- Sensibilisation du personnel exerçant des responsabilités en rapport avec les questions de sûreté
- Désignation d'une personne de contact compétente pour les questions liées à la sûreté





3. Quiz questions-réponses sur l'OEA-S

15 questions sur l'OEA-S liées à ses différents sous-critère

Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Être référent ou 'back-up' du projet OEA dans l'entreprise. Idéalement, la demande de l'autorisation OEA S en cours.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.